

le point.

AVRIL 2019



324

Bulletin du Parti socialiste neuchâtelois

Édito 3 | Élections fédérales 2019 4-7

Présentation des candidat-e-s JSN 8-11 | Votation du 19 mai 12-14

Initiative 15 | Agenda 16

« la gauche ne peut exister sans utopies, sans établir des objectifs qui, s'ils sont impossibles à atteindre dans le moment présent, donnent leur sens aux transformations actuelles »

**Leszek Kolakowski
(1927-2009)**

19.05.2019
www.psn.ch

OUI Réforme fiscale et financement de l'AVS
RFFA

Modification de la loi sur les armes
LArm

OUI

PS

Le Parti socialiste neuchâtelois (PSN) s'engage dans les débats importants et aide à trouver des solutions innovantes, sociales et respectueuses de l'être humain et de l'environnement. Il apporte de nouvelles idées et participe à construire l'avenir.

Impressum

Responsable
Yann Hulmann

Graphisme
Nathan Jucker

Relecture
Johanne Lebel Calame

Impression
H. Messeiller SA
Neuchâtel

Parution
6 fois par an

Abonnement annuel
30 francs

Abonnement de soutien
50 francs

CCP 20-3004-7

PSN
Parti socialiste neuchâtelois
Avenue de la Gare 3
2000 Neuchâtel

Téléphone
032 721 11 80

Courriel
secretariat@psn.ch

Internet
www.psn.ch

Édito

Action citoyenne, action politique



Florence Nater
présidente du
Parti socialiste neuchâtelois

Voilà plusieurs semaines que le mouvement des grèves pour le climat prend de l'ampleur en Suisse, comme ailleurs dans le monde. Ce formidable élan porté par les jeunes est fédérateur. À leurs côtés se mobilisent aujourd'hui « parents et grands-parents pour le climat ». Cette prise de conscience citoyenne se traduit par une énergie contagieuse, une énergie qui renforce l'engagement de certain-e-s. Et qui suscite l'envie de s'engager pour d'autres. Cette dynamique me réjouit. J'y vois quelque chose qui ressemble aux prémices d'un vrai changement sociétal.

Dans ce mouvement, il y a pourtant quelque chose qui me fait m'interroger. C'est la volonté affirmée et affichée de maintenir cette mobilisation hors du sérail politique. Et c'est peut-être même cette étiquette apolitique qui contribue au succès de ces rassemblements citoyens. Cela m'interpelle. Oui, la prise de conscience de l'urgence climatique permet déjà des changements de comportements individuels. Mais si l'on veut construire

ce changement à l'échelle de la société, ce sont bien des actions collectives, portées par la société civile ou les collectivités publiques, qui devront être menées. Et pour ce faire, il faut renforcer ou développer des conditions-cadres favorables. Des conditions-cadres qui sont justement du ressort de l'action politique...

Malgré cette évidence d'un lien intrinsèque entre action citoyenne et politique, le mouvement pour le climat veut rester apolitique. C'est sans doute la manifestation d'un certain « désamour du politique », pour lequel les partis, y compris le nôtre, portent une part de responsabilité. La complexité des structures, des lois et les contraintes financières et économiques nous éloignent peut-être trop souvent des citoyen-ne-s que nous défendons.

J'ai la conviction que nous devons renforcer nos efforts de proximité et faire preuve de créativité. Pour aller à la rencontre des citoyennes et citoyens, pour les écouter et aussi pour expliquer certaines décisions prises. J'ai eu récemment l'occasion de participer à une soirée publique

organisée par la section du Val-de-Travers intitulée « Mais que font vos élu-e-s ? ». Une idée originale pour démocratiser l'action politique et pour dialoguer avec la population.

La campagne pour les élections fédérales qui commence est une excellente occasion pour renforcer ce lien et ce dialogue citoyen. Avec des candidat-e-s jeunes, expérimentés et motivés, soutenus et accompagnés par les militant-e-s de toutes nos sections et un parti animé par l'ambition de faire gagner la gauche le 20 octobre, nous avons les cartes entre nos mains. Avec en prime l'élan apporté par l'élection de notre camarade Rebecca Ruiz au Conseil d'État vaudois. Trois femmes socialistes et une élue des Verts assurent une majorité de gauche dans cet exécutif vaudois. Un gouvernement qui de surcroît voit siéger cinq femmes sur sept membres. Du jamais vu.

De bonnes raisons, s'il nous en fallait encore, de nous battre pour que la politique soit l'art du possible.



Une aventure collective

En acceptant la stratégie élaborée pour concrétiser nos idées pour les élections fédérales, le Congrès du 25 novembre 2018 a donné un coup d'envoi décisif au comité de campagne.

Concrétiser nos idées, nos engagements envers la population en luttant pour l'égalité des chances, donc faire élire au moins une socialiste à Berne et respecter la parité des genres sur l'ensemble des listes : tel était le premier défi à relever.



Le deuxième a été de construire une liste qui répondait à cette stratégie, ce qui se fit naturellement.

Troisième défi : imaginer une présentation des candidat-e-s plus originale que la traditionnelle biographie. Nous voulions une présentation en lien direct avec nos préoccupations, instructive et formatrice.

Pour commencer, nous avons identifié les thèmes qui nous semblaient incontournables à toute campagne actuelle digne de ce nom. Nous les voulions fédéraux mais aussi d'actualité cantonale. Santé, égalité, emploi et intégration, économie et environnement, voilà les quatre chantiers très rapidement

retenus. Ils englobent les réflexions et les dossiers qui nous tiennent en alerte aussi bien aux Chambres fédérales qu'indirectement au Grand Conseil voire dans les conseils généraux de nos communes.

Pour chacun de ces thèmes a été déclinée, en vue des deux assemblées de campagne interne, une dizaine de questions plus spécifiques ou pointues permettant de mieux cibler les réponses. Le tirage au sort préalable, laissant le temps de se préparer, et la question sortie des chapeaux de la présidente au moment de la prise de parole ont permis de constater la très bonne maîtrise des dossiers de l'ensemble des candidates et candidats. Ce fut pour le comité et pour les camarades présents aux assemblées une très belle récompense. Bel exercice aussi, pour nos candidat-e-s, de préparation face aux médias qui, malgré l'appellation « campagne interne », ont participé, trop curieux et impressionnés par la qualité des propos tenus... Si, si ! osons le dire !

Cette étape franchie, nous avons donné plus de latitude aux candidates et candidats à la candidature pour leur présentation devant le Congrès du 9 mars. Quoique... ils avaient une dizaine de minutes pour présenter leurs ambitions, motivations, biographie, engagements, le tout en se focalisant chacun sur un thème précis – mobilité et enjeu pour le canton de Mobilité 2030, formation et emploi à la lumière du papier de l'Assemblée des délégués PSS du 2 mars 2019, redistribution des richesses et initiative 99 %, égalité et grève des femmes du 14 juin, santé et initiative pour le plafonnement des primes à 10 % du revenu, climat et initiative pour les glaciers.

Ce fut tout simplement remarquable ! Remarquable d'engagements, de visions politiques, de convictions et de propositions de la part de nos candidat-e-s ; remarquable de silence et d'écoute de la part des camarades. Jamais je n'avais connu un Congrès aussi à l'écoute et concentré, sans chuchotements bruyants ! que ce soit pour écouter nos candidat-e-s ou pour entendre Christian Levrat, venu nous encourager et nous rappeler que la majorité UDC/PLR au Conseil national

est restée sourde aux appels lancés en faveur d'une plus grande justice et aux préoccupations écologiques, bloquant ainsi tout progrès, torpillant l'accord de Paris sur le climat ou l'égalité des genres. « C'est une législature perdue que nous laissons derrière nous, et pour remettre la Suisse sur la voie du succès, la première étape est d'augmenter le nombre de sièges socialistes au Parlement fédéral. »

Nous devons nous battre corps et âme pour chaque siège. « Pour une Suisse pour tous, sans privilèges », le PSS et donc le PSN, toutes et tous ensemble derrière nos candidat-e-s, nous devons faire avancer les projets suivants, déjà lancés dans les discours de nos camarades : limitation des primes d'assurance-maladie,

salaires égaux, davantage de femmes aux postes clés, une véritable protection du climat, une chance pour toutes les personnes qui veulent travailler et trouver un emploi, qu'elles soient âgées de plus de 50 ans, nouvelles sur le marché du travail ou réfugiées.

Nos listes sont composées de candidates et candidats de haute valeur, toutes et tous engagé-e-s depuis longtemps en politique et dans la défense des valeurs socialistes auprès d'associations. Ils sont jeunes mais expérimentés, ils sont engagés, volontaristes et capables d'imposer le changement.

Nous présentons des candidatures de qualité, sérieuses et solides.

Et maintenant, le travail de campagne nous attend. Camarades, nous avons besoin de vous, de votre engagement et de votre appui pour mener à bien cette campagne et pour soutenir bien haut et bien fort nos camarades candidat-e-s. Une campagne au parti socialiste, c'est toujours une aventure collective !



Annie Clerc-Birambeau
présidente du Comité de campagne



Photos : Nathan Jucker







Zoé Nater

Mes motivations

À l'aube de ma vie d'adulte et de citoyenne, j'ai décidé de m'engager en politique. Je veux m'engager car je découvre petit à petit un monde grouillant d'inégalités, d'injustices et d'irresponsabilités. Ce que je souhaite, c'est pouvoir apporter ma contribution à la création d'un monde meilleur. Si cela paraît utopique, je pense que lorsqu'on décide de s'engager, il faut en quelque sorte aspirer à un monde parfait. Et s'il y a bien une chose de vraie, c'est que ce n'est pas en restant dans sa zone de confort que les choses vont changer, alors je me lève et je me bats pour mes convictions.

Je ressens cette envie d'apporter ma pierre à l'édifice et de pouvoir dire à mes enfants que j'aurai fait tout mon possible pour leur offrir un monde meilleur, un monde plus juste. Je veux que ma fille se sente à l'égal de son frère, je veux que les 99 % de la population puissent enfin être avantagés face au 1 % restant et pour finir, tout simplement, je veux plus d'humanité face aux problèmes climatologiques car, ne l'oublions pas, notre planète survivra à tout ce qu'on peut lui faire subir. L'humanité, quant à elle, pourrait se trouver en danger.

J'ai la conviction qu'en se mobilisant chacun de son côté, on peut faire changer le monde, chaque petit engagement venant de toutes et de tous a le pouvoir de faire évoluer notre société. Et s'il y a bien une génération qui doit aujourd'hui se manifester, c'est la mienne. Nous sommes les prochains à entrer sur le marché du travail et nous serons les acteurs, ceux qui auront la possibilité de défendre les valeurs qu'une société doit porter. Alors aujourd'hui je m'engage pour l'avenir de notre société et surtout pour un monde meilleur. J'ai l'espoir, au travers de cette campagne et de mon jeune âge, de pouvoir rendre la politique moins impressionnante et démontrer que chacun-e, peu importe la situation, peut s'engager à son niveau. L'avenir nous appartient, alors engageons-nous et soyons réalistes, exigeons l'impossible !

Un de mes projets

Les jeunes manifestent pour le climat depuis quelques mois et beaucoup demandent des propositions concrètes. Il y a un facteur important à prendre en compte, c'est le lien étroit qui relie les problèmes écologiques et sociaux. Aujourd'hui, certains gestes du quotidien en faveur de l'environnement peuvent être très onéreux. Beaucoup voudraient faire ces petits gestes mais cela ne rentre pas dans leur budget. Les magasins en vrac, par exemple, un bon moyen de diminuer son empreinte carbone en diminuant les déchets plastiques. Mais quand on voit les prix, une personne ayant de la peine à boucler les fins de mois ne s'autorisera pas un détour dans ces boutiques. Il faut pouvoir rendre ces services accessibles à toutes et à tous afin que la préservation de la planète devienne une action commune.



Alexandre Porret

Mes motivations

Durant la législature qui arrive à son terme, nous l'avons vu, la majorité bourgeoise du Parlement n'a fait aucun geste pour le futur, pour permettre que la population vive mieux. Bien au contraire et le constat est accablant : des primes d'assurance qui étouffent les ménages, une loi sur le CO₂ renvoyée aux oubliettes, une révision de la loi sur l'égalité frileuse...

Il est temps que les choses bougent et que la jeunesse se réapproprie son avenir ! Que nous nous préoccupions de notre planète, que nous nous préoccupions des autres, que nous fassions avancer de grands projets et que nous renversions cette majorité hypocrite qui ne pense qu'à s'engraisser.

En d'autres termes, il est temps que le Parlement rentre (enfin) dans le 21^e siècle ! et j'ai envie d'y participer, d'être un des artisans de cette grande évolution pour notre petite Suisse.

Je souhaite mettre mon énergie et mon temps au service de notre population mais, contrairement à ce qui se fait actuellement, au service des « 99 % ». Les Neuchâteloises et les Neuchâtelois sont de plus en plus dans une situation précaire, mais les grands projets embrayés pour la route et le rail vont faire passer notre canton dans la cour des grands. Nous aurons enfin une place importante de pôle économique où de la richesse est produite et qui sera accessible. Ces transitions vont bien sûr profiter à tous les Neuchâtelois, mais ces transitions doivent être accompagnées de mesures sociales et sécuritaires afin d'obtenir une juste répartition des richesses et que les 99 % puissent en profiter. Il faut absolument garantir les libertés individuelles acquises de haute lutte, tout en garantissant un emploi et une formation digne à toutes et tous.

Tout ce qui se passe dans notre monde et en Suisse est très excitant et motivant et j'ai hâte de participer à ce que le canton de Neuchâtel et les 99 % figurent en bonne place dans cette prochaine législature, qui devra être celle de la transition et de la justice sociale et écologique !

Un de mes projets

Cela va peut-être vous paraître un peu peu tellement on en parle, tellement tout le monde en est convaincu, tellement cela paraît logique et normal...

Mais un de mes projets est simplement d'institutionnaliser un congé parental. À mon humble avis, si les parents avaient l'occasion d'un partage des tâches quotidiennes de bébé et ainsi de l'inculquer à bébé dès ses premiers mois, l'égalité serait beaucoup plus respectée et, d'une certaine façon, logique puisque bébé reproduirait ensuite cette façon de faire. Certes, cela prendra peut-être une ou deux générations (et peut-être plus) pour que tout le monde ait le réflexe égalitaire par l'éducation, mais je suis d'avis qu'il s'agit d'une mesure extrêmement concrète et réalisable, avec de grands effets à la clé sur le long terme.





Tristan Robert

Mes motivations

10 décembre 2003. Les racines de mon engagement citoyen remontent-elles à ce jour-là ? Il constitue en tout cas mon souvenir politique le plus ancien. Si beaucoup de camarades rejoignirent le parti suite à l'élection de Blocher, mes 8 ans ne me permettaient pas de saisir l'importance des enjeux idéologiques. Mais je crois que l'état de mes parents me fit déjà ressentir la colère, l'inquiétude, le désarroi ; tous ces sentiments qui poussent à ne pas rester les bras croisés.

12 décembre 2007. Quatre ans difficiles au Conseil fédéral plus tard – quatre ans de maturité en plus pour moi. Le bonheur indescriptible que j'ai pu ressentir en revenant de l'école ce midi-là était encore bien naïf, mais aussi plus conscient de ce qui se jouait. De plus en plus curieux de la politique, je commençais à me rendre compte qu'il était nécessaire que des gens s'engagent pour leurs valeurs. L'éviction de Blocher m'incitait aussi à l'optimisme : renverser des montagnes devenait possible !

18 octobre 2015. Huit ans de plus qui ont élargi mon horizon, m'ont permis de voyager, de découvrir d'autres réalités, de commencer mon cursus d'études qui comprendront tant de la science politique que du droit et de l'économie. Je me décidai à pousser la porte du PS. L'envie d'un engagement politique m'habitait depuis longtemps : ma passion pour la chose publique et une vision résolument de gauche rendaient le choix clair. La victoire fut éclatante pour la droite ce jour-là. Elle ne pouvait pas rester sans réponse de ma part.

20 octobre 2019. Encore quatre ans de plus, quatre ans de militantisme où j'ai appris, vécu et reçu énormément. Le combat de la gauche est tellement plus grand qu'une candidature, qu'une liste, qu'un parti, qu'un canton. Mais je suis fier de pouvoir apporter ma petite pierre à l'édifice et de faire partie de cette équipe JSN pour que ce 20 octobre, chacune et chacun d'entre nous puissions nous dire que nous avons agi pour une Suisse ouverte, durable et juste.

Un de mes projets

Une voix, d'un poids égal, pour toutes et tous. Ce principe démocratique le plus basique qui soit semble couler de source.

En Suisse, cette notion n'est que théorique. En plus de l'opacité totale qui régit le financement des partis et qui biaise les processus démocratiques, les lobbys bénéficient d'une grande influence au Parlement et renforcent le pouvoir des puissants. Ce n'est pas acceptable que des émissaires des assurances maladie ou de l'industrie du tabac façonnent notre politique de santé.

Pourquoi ne pas s'inspirer du Canada, qui dispose d'une Commissaire aux conflits d'intérêts et à l'éthique ? La présence des groupes d'influence doit être fortement encadrée, la transparence renforcée et les conflits d'intérêts interdits – pour que le Parlement ne soit pas à la botte des lobbys.



Pauline Schneider

Mes motivations

En regardant ces quatre dernières années de législation au Parlement, nous ne pouvons que constater les dégâts infligés par la politique de la droite. Avoir la possibilité de se présenter sur la liste des JSN, c'est pouvoir s'opposer au système individualiste et injuste que veut nous imposer cette majorité de droite. L'important, dans cette opposition, c'est de venir proposer des alternatives, une politique différente, qui bénéficie à toutes et tous, qui soit au service de la communauté et non basée uniquement sur la recherche du profit. Présenter une liste sous-apparentée au PSN nous permet justement de mettre en avant nos idées, nos valeurs, tout ce pour quoi nous nous battons.

Les thèmes à traiter de toute urgence sont nombreux, les écarts salariaux entre hommes et femmes sont trop élevés, les lobbys des armes, du tabac ou de la pharma sont trop présents dans le camp de la droite. Avoir une place dans le débat public, pouvoir présenter nos valeurs de jeunes de gauche, anticapitalistes, féministes et ouverts sur le monde qui nous entoure, c'est une grande chance, que nous allons utiliser au mieux. En 2019 les choses bougent, les jeunes prennent la parole et se battent contre la catastrophe climatique à laquelle nous faisons face, les femmes et les hommes solidaires descendent dans la rue et se mettront en grève en juin.

Ce ne sont là que quelques preuves qu'il faut du changement, que les décisions politiques du camp bourgeois ne conviennent pas : à nous de proposer des alternatives, en présentant des idées solidaires de gauche, tout en organisant notre action avec l'aide des membres des JSN et des autres jeunes motivés à nous aider à créer un programme qui soit bénéfique au plus grand nombre. Car s'il y a une chose à ne pas oublier, c'est que nous faisons de la politique pour la société, pour la rendre plus solidaire et plus juste, et que si nos revendications prennent de l'ampleur, c'est bien qu'elles font écho de manière sensée afin de réparer les erreurs des décisions de la droite ces dernières années.

Un de mes projets

Si je devais défendre quelque chose de précis au Parlement, je me pencherais sur le système élitiste en place, qui empêche énormément de personnes d'avoir accès aux formations qui les intéressent et leur permettent de trouver un métier dans lequel s'accomplir. Le rôle des politiciens est de représenter le peuple, de créer des lois ou d'en abolir pour le bien commun. Or avec la majorité actuelle, ce n'est pas le cas. Je me battrais pour la baisse des frais d'écologie, pour un meilleur système de bourses et contre la fermeture d'écoles spécialisées, afin de permettre à chacun-e de suivre la formation qui l'intéresse, de se développer en tant que personne. Tout cela irait de pair avec d'autres mesures sociales : baisse du temps de travail, fin des écarts salariaux et des licenciements abusifs.



OUI

Réforme fiscale et financement de l'AVS
RFFA

Le 12 février 2017, plus de 59 % des votants ont rejeté la troisième réforme de l'imposition des entreprises (RIE 3) et toute la gauche s'est réjouie de ce grand succès!

Deux ans plus tard, nous votons sur un nouveau projet de réforme appelé RFFA (Réforme fiscale et financement de l'AVS) suite à un référendum lancé par une partie de la gauche. Que faut-il en penser?

Grâce à un important travail de négociation mené en particulier par nos camarades au Conseil des États, les principaux excès de RIE 3 ont été atténués. Le fumeux concept des «intérêts notionnels» a été abandonné (sauf pour Zurich, qui le pratique déjà), ce qui atténue de quelque 250 millions les pertes fiscales pour la Confédération. L'imposition des dividendes sera relevée à 70 % au niveau fédéral et à 50 % au minimum dans les cantons ; d'où 120 millions supplémentaires de recettes à la Confédération. Les allègements fiscaux sur l'apport en capital seront limités, ce qui rapportera 150 millions environ à la Confédération.

Les recettes fiscales fédérales seront donc améliorées d'environ 520 millions par année par rapport à ce que prévoyait RIE 3! C'est déjà un net progrès même si cette situation n'est pas vraiment satisfaisante dans une perspective fiscale de gauche.

Rappelons que les instances internationales, OCDE en tête, demandent à la Suisse d'assainir son système d'imposition des entreprises en supprimant les régimes spéciaux dont bénéficient des multinationales et des holdings. RFFA vient répondre à cette exigence.

Il va de soi que le PS soutient sans réserve un tel assainissement qui doit rétablir l'équité face à l'impôt entre toutes les entreprises, endogènes et exogènes. La majorité de droite a voulu profiter de l'occasion pour introduire dans RIE 3 des possibilités de déductions complètement excessives, que le peuple a clairement sanctionnées. Certes, le projet RFFA inclut des allègements, mais nettement réduits, et surtout il offre une compensation sociale qui profitera à toutes et tous dans l'AVS.

En effet, le principal élément positif du compromis accepté par une large majorité du Parlement est un financement supplémentaire de l'AVS de plus de 2 milliards

par année. Or il s'agit là de la première amélioration du financement de notre principale assurance sociale depuis plus de vingt ans! C'est essentiel, surtout après le refus de Prévoyance 2020.

Avec RFFA, la Confédération versera 900 millions de plus par année au Fonds AVS ; les employeurs et les employés payeront chacun 600 millions, via une augmentation des cotisations de deux fois 0,15 %. Cette augmentation paraît tout à fait supportable car elle est proportionnelle au salaire: si les rentes AVS sont plafonnées, les cotisations ne le sont pas!

Avant de voter, il faut se souvenir que depuis plus de cinq ans, en raison de l'évolution démographique, les recettes de l'AVS ne suffisent plus à financer les rentes servies et il faut prélever plusieurs centaines de millions chaque année dans le Fonds AVS pour équilibrer les comptes (plus de 600 millions en 2018). Il est donc

Comme le PSS, le comité cantonal du PSN a pris position en faveur de la RFFA, le 6 mars. Au vu des débats qui animent la gauche sur cette thématique, le point propose deux textes à ses lecteurs, l'un favorable à la réforme, l'autre défavorable.

urgent d'assainir la situation financière de cette assurance très sociale si l'on veut maintenir le niveau des rentes et éviter à court et moyen terme une élévation de l'âge de référence de la retraite, à 65 ans pour les femmes d'abord... puis à 67 ans pour toutes et tous, comme le réclame déjà la droite dure!

En résumé: dire OUI à RFFA, c'est accepter un compromis, certes pas idéal, mais dans lequel nous avons obtenu le maximum possible au vu de la majorité politique en place au Parlement fédéral.

Dire NON, c'est prendre le risque de voir cette majorité imposer rapidement des mesures drastiques d'assainissement de l'AVS par des baisses de rentes ou par une élévation de l'âge de la retraite... De plus, la suppression des régimes spéciaux risque alors de se faire sans compensation, avec une concurrence fiscale encore plus sauvage entre les cantons qui favorisera à outrance les plus riches au détriment des plus fragiles!



Jacques-André Maire
conseiller national



NON

Réforme fiscale et financement de l'AVS
RFFA

La sœur jumelle de la RIE III

Au plan fiscal, la RFFA est la sœur jumelle de la RIE III, que nous avons refusée en votation populaire il y a moins de deux ans. Nous pouvons tous admettre et soutenir la disparition des statuts fiscaux spéciaux dont profitent de nombreuses entreprises internationales, car ces régimes spéciaux ne sont plus tolérables. La RFFA prévoit aussi de redistribuer davantage d'argent aux cantons, afin de compenser la baisse massive des taux d'imposition des bénéficiaires, et une hausse du taux d'imposition des dividendes. Toutefois, les mécanismes à disposition des cantons vont permettre aux entreprises de défiscaliser des montants conséquents,

contrairement aux salariés, dont les revenus sont imposés jusqu'au dernier centime. Essayez de déduire une facture de lunettes à 150 %, les inspecteurs des impôts vous diront que c'est impossible. Les entreprises, elles, pourront déduire 150 % de leurs investissements dans les brevets!

De nouvelles coupes dans les services publics

Ce sont les entreprises réalisant des bénéfices très élevés qui profiteront de la RFFA. Elle permettra à une infime minorité de s'accaparer une richesse produite par les salariés, stimulant ainsi l'augmentation des inégalités sociales. Ces cadeaux ne seront pas gratuits! Cette politique de défiscalisation se traduira par des coupes massives dans les services publics et parapublics. Ce n'est pas de la propagande, c'est ce qui se passe dans les cantons qui ont déjà baissé les taux d'imposition des entreprises. Les plans d'économie dans notre canton l'illustrent. À Lucerne, le Conseil d'État a fermé les écoles pendant une semaine et demandé à des milliers de familles de rembourser leurs subsides d'assurance-maladie!

Les salariés du public et du parapublic subiront une fois de plus les conséquences de cette politique: suppression de postes, diminution des prestations de retraite, blocage des salaires... Les exemples dans notre

canton montrent ce que les députés choisissent quand il manque du financement pour les prestations. Soit elles disparaissent, soit elles diminuent, prélevant les personnes les plus fragiles de notre société!

Les femmes paieront le prix fort

Les femmes paieront le prix fort de la RFFA. Les nouveaux cadeaux fiscaux vont freiner, voire empêcher le développement des structures d'accueil pour les enfants (garderies, crèches...). La difficulté à combiner activité professionnelle et tâches éducatives perdurera, d'où, demain comme hier, l'obligation, pour des centaines de milliers de femmes, de travailler à temps partiel, avec un salaire réduit puis des rentes plus basses. Et les coupes dans les services – appuis aux élèves, soins à domicile ou par des proches aidants... – contraindront les femmes à assumer, gratuitement, davantage de ces tâches.

Un marché de dupes

La RFFA comporte certes un point positif: le financement supplémentaire, à hauteur de 2 milliards de francs, pour l'AVS. Cela n'a toutefois rien d'une «compensation sociale»: les retraités, actuels et futurs, ne toucheront pas un franc de plus! Ils en auraient pourtant bien besoin. En Suisse, l'un des pays les plus riches du monde, des centaines de milliers de retraités doivent se contenter, après une vie de labeur, d'une petite rente AVS, ce qui les oblige à compter chaque sou.

Quant au fait que ce supplément nous mettrait à l'abri de toute augmentation de l'âge de la retraite des femmes, autant croire au Père Noël! À court terme, d'ici dix ans, les milieux patronaux veulent mettre sous toit une réforme (lire: contre-réforme) avec augmentation de l'âge AVS. Ils le disent ouvertement.

Attention: de ces deux milliards, les salariés payeront par leurs cotisations environ 600 millions, sans garantie de rente plus haute!

Conclusion

Avec la RFFA, les grands actionnaires bénéficieront de milliards de francs de cadeaux fiscaux supplémentaires alors que les salariés et retraités devront se satisfaire d'une belle promesse qui, on le sait, n'engage que celles et ceux qui y croient...



Yasmina Produit
secrétaire syndicale



Loi sur les armes : OUI

pour notre sécurité et notre avenir au sein du continent européen

À la suite des attentats de Paris de novembre 2015, l'Union européenne (UE) a durci sa Directive sur les armes, dans le cadre du Développement de l'acquis de Schengen, afin de prévenir l'utilisation abusive des armes à feu. La Suisse, associée à Schengen, est tenue de mettre cette directive en œuvre en modifiant sa loi fédérale sur les armes d'ici fin mai, au risque, sinon, d'être exclue de la coopération Schengen/Dublin. Un référendum contre la révision adoptée par le Parlement ayant abouti, le peuple votera le 19 mai.

La participation à l'espace Schengen est cruciale pour notre sécurité et pour le contrôle des flux migratoires, mais aussi pour l'économie et le tourisme suisses. La coopération au titre de l'accord de Dublin est capitale pour la politique d'asile.

La modification législative vise à durcir les conditions de détention de certaines armes, notamment semi-automatiques.

Il est important de signaler que lors des négociations avec Bruxelles, la Suisse a obtenu plusieurs concessions, vu ses spécificités et traditions en matière d'utilisation des armes à feu. Ainsi, les armes de service pourront être conservées à domicile, aucun test psychologique ne sera exigé pour les possesseurs d'armes à feu, les chasseurs ne sont pas concernés et il n'y aura pas de registre central des armes.

Cet assouplissement de l'application de la Directive européenne va relativement loin et ne correspond pas forcément à nos souhaits. Nous nous sommes cependant ralliés à ce projet, qui n'est pas idéal, afin d'éviter qu'un trop fort durcissement des règles ne le fasse échouer.

Au contraire, aux yeux de l'UDC, de Pro Tell, officine proche de ce parti, de certains milieux du tir et d'autres agités de la gâchette qui ont lancé le référendum, cette révision est « un Diktat de l'Union européenne », « liberticide, inique, inutile, dangereuse et antisuisse ».

Pour ces milieux de la droite dure, ces mesures ne seront d'aucune utilité pour lutter contre le terrorisme et constitueraient un premier pas vers le désarmement du pays et une très grave atteinte à la tradition suisse du tir. À les entendre, Guillaume Tell voterait résolument non. Il est exclu pour eux que la Suisse – où les nouveau-nés, de sexe masculin bien entendu, naissent avec une arme dans leur berceau – se fasse désarmer par les « gnomes » de l'UE.

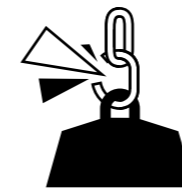
Pourtant, si on l'examine sans préjugé idéologique, en toute objectivité, on constate que cette révision législative, encore assouplie par la majorité du Parlement par rapport au projet du Conseil fédéral, interdira certes les armes semi-automatiques à épauler équipées d'un chargeur de plus de 10 cartouches et les armes de poing de plus de 20 cartouches. Toutefois, les tireurs sportifs pourront continuer à pratiquer librement leur sport s'ils attestent qu'ils sont membres d'une société de tir ou qu'ils utilisent régulièrement leur arme pour le tir sportif. De plus, les armes d'ordonnance conservées à l'issue du service ne devraient pas entrer dans la catégorie des armes interdites, pas plus que celles des collectionneurs ou des personnes qui possédaient des armes avant l'entrée en vigueur de la révision.

Posséder une arme à feu n'est pas anodin. Or, à l'image du puissant lobby des armes américain, très proche de Donald Trump, ces milieux extrémistes veulent un droit suisse sur les armes libéral, ce qui pour eux signifie une absence totale de règles juridiques. Le fait qu'aux États-Unis, 300 personnes sont blessées par balle tous les jours et qu'il y a chaque année dans ce « grand pays de liberté » 14 000 tués par balle, dont de nombreux enfants et adolescents, ne saurait restreindre leur droit imprescriptible à posséder et utiliser une arme à feu.

Le vote du 19 mai est crucial pour le futur droit suisse sur les armes et pour notre appartenance à Schengen/Dublin. Un non nous placerait dans une situation très défavorable. Mobilisons-nous massivement pour voter et faire voter oui, car les milieux prônant le non ont une forte capacité de nuisance.



Didier Berberat
conseiller aux États



Initiative populaire fédérale « Maximum 10 % du revenu pour les primes d'assurance-maladie (initiative d'allègement des primes) »

Publiée dans la Feuille fédérale le 26 février 2019. Expiration du délai imparti pour la récolte des signatures : 26 août 2020. Les citoyennes et citoyens suisses soussignés ayant le droit de vote demandent, en vertu des articles 34, 136, 139 et 194 de la Constitution fédérale et conformément à la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques (art. 68 s.), que :

La Constitution est modifiée comme suit :
Art. 117, al. 3
3 Les assurés ont droit à une réduction des primes de l'assurance-maladie. Les primes à la charge des assurés s'élèvent au maximum à 10 % du revenu disponible. La réduction des primes est financée à raison de deux tiers au moins par la Confédération ; le solde est financé par les cantons.

Art. 197, ch. 12
12. Disposition transitoire ad art. 117, al. 3 (Réduction des primes de l'assurance-maladie)
Si, trois ans après l'acceptation de l'art. 117, al. 3, par le peuple et les cantons, la législation d'exécution n'est pas entrée en vigueur, le Conseil fédéral édicte provisoirement à cette échéance les dispositions d'exécution par voie d'ordonnance.

Seuls les électrices et électeurs ayant le droit de vote en matière fédérale dans la commune indiquée en tête de la liste peuvent y apposer leur signature. Les citoyennes et les citoyens qui appuient la demande doivent la signer de leur main. Celui qui se rend coupable de corruption active ou passive relativement à une récolte de signatures ou celui qui falsifie le résultat d'une récolte de signatures effectuée à l'appui d'une initiative populaire est punissable selon l'article 281 respectivement l'article 282 du code pénal.

Canton		N° postal	Commune politique		Contrôle (laisser en blanc)	Envoyez-moi des informations (cocher)
N°	Nom, prénom (écrire de sa propre main et si possible en majuscules)	Date de naissance exacte (jour mois année)	Adresse exacte (rue et numéro)	Signature manuscrite		
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

Le comité d'initiative, composé des auteurs de celle-ci désignés ci-après, est autorisé à retirer la présente initiative populaire par une décision prise à la majorité absolue de ses membres ayant encore le droit de vote: Angelo Barrile, Sihlquai 282, 8005 Zürich; Prisca Birrer-Heimo, Felsenegg 40, 6023 Rothenburg; Marina Carobbio Guscetti, Via Tamporiva 28, 6533 Lumino; Andreas Daurü, Bahnstrasse 27, 8400 Winterthur; Yvonne Feri, Etzelmatt 12, 5430 Wettingen; Barbara Gysi, Marktgasse 80, 9500 Wil; Gina La Mantia, Solario 30, 6718 Olivone; Carlo Lepori, Via Ernest Bloch 79, 6957 Roveredo TI; Christian Levrat, Route des Colombettes 297, 1628 Vuadens; Pierre-Yves Maillard, Rue du Lac 34, 1020 Renens; Roger Nordmann, Rue de l'Ale 25, 1003 Lausanne; Stéphane Rossini, Chemin du Cerisier 80, 1997 Nendaz; Rebecca Ruiz, Rue du Valentin 33, 1004 Lausanne; Nina Schläfli, Schmittenstrasse 18, 8280 Kreuzlingen; Michael Sorg, Ernastrasse 30, 8004 Zürich; Jean-François Steiert, Avenue du Général-Guisan 12, 1700 Fribourg; Sarah Wyss, Erlenmattstrasse 19, 4058 Basel; Erika Ziltener, Thurwiesenstrasse 8, 8037 Zürich.

Le comité d'initiative se chargera de demander l'attestation de la qualité d'électeur des signataires ci-dessus.

Le/La fonctionnaire soussigné/e certifie que les _____ (nombre) signataires de l'initiative populaire dont les noms figurent ci-dessus ont le droit de vote en matière fédérale dans la commune susmentionnée et y exercent leurs droits politiques.

Le/La fonctionnaire compétent/e pour l'attestation (signature manuscrite et fonction officielle)		Sceau
Lieu	Date	
Signature manuscrite	Fonction officielle	

Ce formulaire – même partiellement rempli – est à renvoyer dès que possible à Initiative d'allègement des primes, case postale 4164, 2500 Biel/Bienne 4. Des formulaires supplémentaires peuvent être téléchargés à l'adresse : www.primes-abordables.ch

Oui

- J'adhère au **Parti socialiste neuchâtelois**
- Je souhaite recevoir **le point.**

Nom | Prénom

Adresse

NP | Localité

Téléphone | Mobile

Courriel

Inscription à envoyer au

Parti socialiste neuchâtelois

Avenue de la Gare 3
2000 Neuchâtel

JAB
2000 Neuchâtel

LAPOSTE


le point.

PS



Agenda

25

avril 2019
19 h 30

**Séance de préparation
du Grand Conseil**
Fontainemelon

29

avril 2019
19 h 00

**Conférence RFFA
avec Samuel Bendahan**
Salle du Faubourg
Neuchâtel

30

avril 2019
18 h 30

Fête de la Rose
Moulin de Bayerel
Saules (Val-de-Ruz)

1^{er}

mai 2019

**Fête des travailleuses
et travailleurs**
informations sur www.psn.ch

2

mai 2019
19 h 30

**Séance de préparation
du Grand Conseil**
Fontainemelon

7-8

mai 2019

Grand Conseil
Château, Neuchâtel

14

mai 2019
19 h 00

**Commission
environnement**
Secrétariat PSN
Neuchâtel

16

mai 2019
19 h 30

**Séance de préparation
du Grand Conseil**
Fontainemelon

18

mai 2019
9 h 30

Congrès PSN
Aula du collège des Terreaux
Neuchâtel

▶ Votre agenda en ligne sur
www.psn.ch